

SICAV TRESOR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2018

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 MARS 2018

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR pour la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2018, tels qu'annexés au présent rapport.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV TRESOR, comprenant le bilan au 31 Mars 2018, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR arrêtés au 31 Mars 2018, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Les emplois en titres émis ou garantie par la « Banque Internationale Arabe de Tunisie » représentent 36,65% de l'actif total au 31 Mars 2018, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes des placements collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Toutefois, les certificats de dépôts émis par la BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE et souscrits par SICAV TRESOR bénéficient de la garantie de la BANQUE DE TUNISIE. Cette garantie représente 10,16% du total actif de la SICAV TRESOR au 31 Mars 2018.
- Nous attirons l'attention sur la note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV TRESOR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ce point.

Tunis, le 27 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILANS COMPARES		NOTE	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	182 547 596,350	310 353 507,530	187 482 559,215
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		43 122 370,924	52 055 201,194	47 293 332,234
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		134 236 390,143	252 044 261,136	135 557 034,681
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		5 188 835,283	6 254 045,200	4 632 192,300
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	112 605 814,721	52 974 204,157	106 954 790,382
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		110 279 907,310	52 490 701,069	101 940 531,144
AC2-B	DISPONIBILITES		2 325 907,411	483 503,088	5 014 259,238
TOTAL ACTIF			295 153 411,071	363 327 711,687	294 437 349,597
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	125 638,216	155 695,944	129 481,069
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	72 305,295	385 234,604	93 553,159
TOTAL PASSIF			197 943,511	540 930,548	223 034,228
ACTIF NET			294 955 467,560	362 786 781,139	294 214 315,369
CP1	CAPITAL	CP1	282 144 236,676	346 285 199,953	284 043 740,634
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	12 811 230,884	16 501 581,186	10 170 574,735
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT. RESULTAT		0,000	0,000	2 674,884
CP2-B	DISTRIBUABLE DE LA PERIODE REGUL. RESULTAT		2 742 319,076	3 024 154,891	11 544 025,065
CP2-C	DISTRIBUABLE DE LA PERIODE RESULTAT		-34 276,583	-11 668,397	-1 376 125,214
CP2-D	DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS REGUL DU RESULTAT		10 170 574,735	12 968 490,529	0,000
CP2-E	DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		-67 386,344	520 604,163	0,000
ACTIF NET			294 955 467,560	362 786 781,139	294 214 315,369
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			295 153 411,071	363 327 711,687	294 437 349,597

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	DU 01/01/2018 AU 31/03/2018	DU 01/01/2017 AU 31/03/2017	31/12/2017
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE- TITRES	PR1	2 062 546,265	3 417 175,539	12 145 152,604
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		577 777,440	631 151,360	2 481 629,304
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 484 768,825	2 786 024,179	9 464 244,200
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0,000	0,000	199 279,100
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 137 601,147	437 786,954	2 585 816,840
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		5 075,198	4 357,697	26 608,645
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		1 132 525,949	433 429,257	2 429 354,277
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		0,000	0,000	129 853,918
REVENUS DES PLACEMENTS			3 200 147,412	3 854 962,493	14 730 969,444
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-366 623,436	-447 306,476	-1 667 708,464
REVENU NET DES PLACEMENTS			2 833 523,976	3 407 656,017	13 063 260,980
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-91 204,900	-383 501,126	-1 519 235,915
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 742 319,076	3 024 154,891	11 544 025,065
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-34 276,583	-11 668,397	-1 376 125,214
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			2 708 042,493	3 012 486,494	10 167 899,851
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		34 276,583	11 668,397	1 376 125,214
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		-16 950,515	-177 304,600	1 586 189,250
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-754,750	-754,750	-2 278 141,741
RESULTAT NET DE LA PERIODE			2 724 613,811	2 846 095,541	10 852 072,574

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2018 AU 31-03-2018**

DESIGNATION		DU 01/01/2018 AU 31/03/2018	DU 01/01/2017 AU 31/03/2017	31/12/2017
		Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL.	2 724 613,811	2 846 095,541	10 852 072,574
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	2 742 319,076	3 024 154,891	11 544 025,065
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	-16 950,515	-177 304,600	1 586 189,250
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	-754,750	-754,750	-2 278 141,741
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000	0,000	-12 502 514,180
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-1 983 461,620	13 881 513,109	-50 194 415,514
	SOUSCRIPTIONS	79 981 928,820	115 247 044,602	449 595 598,990
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	78 215 200,000	112 161 500,000	442 746 900,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	-1 319 584,983	-1 680 955,474	-7 135 707,952
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	2 753 440,742	4 302 432,014	6 069 470,103
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX EN COURS.(S)	332 873,061	464 068,062	7 914 936,839
	RACHATS	-81 965 390,440	-101 365 531,493	-499 790 014,504
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-80 129 400,000	-98 589 700,000	-491 917 800,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	1 351 986,290	1 481 732,817	7 951 619,117
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-2 820 827,086	-3 781 827,851	-6 532 771,568
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX EN COURS.(R)	-367 149,644	-475 736,459	-9 291 062,053
	VARIATION DE L'ACTIF NET	741 152,191	16 727 608,650	-51 844 857,120
AN4	ACTIF NET			
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	294 214 315,369	346 059 172,489	346 059 172,489
AN4-B	FIN DE PERIODE	294 955 467,560	362 786 781,139	294 214 315,369
AN5	NOMBRE D'ACTIONS			
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	2 889 089	3 380 798	3 380 798
AN5-B	FIN DE PERIODE	2 869 947	3 516 516	2 889 089
	VALEUR LIQUIDATIVE			
A-	DEBUT DE PERIODE	101,836	102,360	102,360
B-	FIN DE PERIODE	102,773	103,166	101,836
AN6	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,73%	3,19%	3,23%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA SICAV TRESOR

PERIODE DU 01.01.2018 AU 31.03.2018

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31-03-2018 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

2-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/03/2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV TRESOR figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV TRESOR ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

2-3 Evaluation des autres placements :

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/03/2018, la différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 Note sur le portefeuille titres:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2018	% de l'Actif Net
AC1-A. Obligations de sociétés		41,842,359.404	43,122,370.924	14.62
AIL 2013/1	10,000	200,000.000	209,360.000	0.07
AIL 2014/1	10,000	400,000.000	415,616.000	0.14
AMEN BANK 2009 A	30,000	1,399,200.000	1,429,776.000	0.48
AMEN BANK 2009 B	30,000	1,399,200.000	1,432,440.000	0.49
AMEN BANK 2010 SUB	50,000	2,665,500.000	2,739,220.000	0.93
AMEN BANK 2011/1 SUB	30,000	1,200,000.000	1,230,000.000	0.42
AMEN BANK2008	10,000	550,000.000	576,584.000	0.20
ATB 2007/1(20 ANS)	20,000	1,000,000.000	1,046,496.000	0.35
ATB 2007/1(25 ANS)	31,000	1,859,580.000	1,949,232.000	0.66
ATB 2009/A2	15,000	375,000.000	390,120.000	0.13
ATB 2009/B1	5,000	350,000.000	363,816.000	0.12
ATL 2011	15,000	300,000.000	301,932.000	0.10
ATL 2013/1	10,000	600,000.000	630,760.000	0.21
ATL 2014/1	5,000	100,000.000	100,240.000	0.03
ATL 2014/3	20,000	800,000.000	806,800.000	0.27
ATL 2015/1	10,000	1,000,000.000	1,045,080.000	0.35
ATTIJARI LEASING 2012-1/C	10,000	400,000.000	416,976.000	0.14
ATTIJARI LEASING 2014-1/B	5,000	200,000.000	209,468.000	0.07
ATTIJARI LEASING 2015-1/B	10,000	1,000,000.000	1,058,808.000	0.36
BH 2009	70,000	3,766,000.000	3,810,128.000	1.29
BH 2013/1	10,000	428,000.000	445,672.000	0.15
BNA 2009	10,000	466,400.000	486,216.000	0.16
BTE 2009	50,000	1,000,000.000	1,022,800.000	0.35
BTE 2010	15,000	450,000.000	461,160.000	0.16
BTE 2011/A	20,000	400,000.000	402,848.000	0.14
BTK 2009	50,000	2,332,046.154	2,342,246.154	0.79
BTK 2014/1SUB	10,000	400,000.000	406,896.000	0.14
CHO 2009/BIAT	7,000	175,000.000	178,096.800	0.06
CHO COMPANY 2009/BIAT	3,000	75,000.000	75,907.200	0.03
CIL 2014/1	10,000	400,000.000	416,416.000	0.14
CIL 2014/2	10,000	400,000.000	404,064.000	0.14
CIL 2015/1	15,000	900,000.000	943,764.000	0.32
CIL 2017/1	30,000	3,000,000.000	3,138,912.000	1.06
HL 2013/2A	15,000	300,000.000	301,512.000	0.10
HL 2013/2B	10,000	600,000.000	603,096.000	0.20
HL 2014/1	10,000	800,000.000	820,928.000	0.28
STB 2008/1	50,000	3,200,000.000	3,359,200.000	1.14
STB 2008/2	2,200	101,533.250	102,108.770	0.03
STB 2010/1	10,000	200,000.000	200,224.000	0.07
STB 2011/A	25,000	356,500.000	359,560.000	0.12
TL 2014/1	5,000	200,000.000	210,668.000	0.07
TL SUB 2013	10,000	200,000.000	210,248.000	0.07

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2018	% de l'Actif Net
UIB 2009/1A	30,000	600,000.000	617,808.000	0.21
UIB 2009/1B	40,000	1,865,600.000	1,923,616.000	0.65
UIB 2009/1C	30,000	1,800,000.000	1,859,544.000	0.63
UIB 2011-2	30,000	427,800.000	431,184.000	0.15
UIB 2011/1A	30,000	1,200,000.000	1,234,824.000	0.42
AC1-B. Emprunts d'Etat		133,283,951.310	134,236,390.143	45.51
Bons du Trésor Assimilables		133,203,607.300	134,152,771.407	45.48
BTA 5.50% 10/2018	7,832	7,579,809.600	7,741,256.088	2.62
BTA 5.50%-03/2019 (10 ANS)	61,898	64,654,989.000	64,804,222.535	21.97
BTA 5.50% 02/2020	360	347,580.000	349,663.069	0.12
BTA 5.50% 10/2020	10,500	10,104,050.000	10,315,430.821	3.50
BTA 6.90%-05/2022 (15 ANS)	16,611	17,413,378.700	18,234,844.989	6.18
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS)	34,700	33,103,800.000	34,096,162.959	11.56
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA			-1,388,809.054	-0.47
Emprunt National 2014 CAT. A /5	17,644	80,344.010	83,618.736	0.03
AC1-C. Autres valeurs (Titres OPCVM)		5,110,599.747	5,188,835.283	1.76
FCP HELION MONEO	1,700	173,857.016	179,174.900	0.06
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	42,500	4,436,731.362	4,508,697.500	1.53
SICAV AXIS TRESORERIE	4,619	500,011.369	500,962.883	0.17
Total portefeuille titres		180,236,910.461	182,547,596.350	61.89

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **2,062,546.265 Dinars** du 01.01.2018 au 31.03.2018, contre **3,417,175.539 Dinars** du 01.01.2017 au 31.03.2017 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.01.2018 au 31.03.2018	Du 01.01.2017 au 31.03.2017	31.12.2017
Revenus des obligations de sociétés	577,777.440	631,151.360	2,481,629.304
Revenus des Emprunts d'Etat	1,484,768.825	2,786,024.179	9,464,244.200
Revenus des autres valeurs (TITRES OPCVM)	0.000	0.000	199,279.100
TOTAL	2,062,546.265	3,417,175.539	12,145,152.604

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2018, à **110,279,907.310 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et en Certificats de Dépôt, et se détaillant comme suit :

AC2-A-1 Bons du Trésor à Court Terme :

Désignation	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2018	% de l'Actif Net
Bons du Trésor à Court Terme		2,419	2,343,216.792	2,348,291.992	0.80
BTC 13S-05/06/2018	5.75	1,408	1,390,940.256	1,393,013.990	0.47
BTC 52S-12/03/2019	6	1,011	952,276.536	955,278.002	0.32

AC2-A-2 Certificats de dépôts :

Désignation	Emetteur	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2018	% de l'Actif Net
Certificats de dépôt	BIAT		216	107,874,875.458	107,931,615.318	36.59
CDP 10J-01/04/2018	BIAT	5.11	10	4,994,330.270	5,000,000.000	1.70
CDP 10J-02/04/2018	BIAT	6.11	2	998,644.523	999,864.245	0.34
CDP 10J-03/04/2018	BIAT	6.11	1	499,322.261	499,864.268	0.17
CDP 10J-03/04/2018	BIAT	5.11	4	1,997,732.108	1,999,545.906	0.68
CDP 10J-04/04/2018	BIAT	6.11	1	499,322.261	499,796.436	0.17
CDP 10J-05/04/2018	BIAT	6.11	8	3,994,578.091	3,997,829.029	1.36
CDP 10J-06/04/2018	BIAT	5.11	22	10,987,526.594	10,993,758.874	3.73
CDP 10J-07/04/2018	BIAT	5.11	155	77,412,119.186	77,447,241.599	26.26
CDP 10J-08/04/2018	BIAT	6.11	10	4,993,222.614	4,995,253.417	1.69
CDP 10J-09/04/2018	BIAT	6.11	2	998,644.523	998,915.251	0.34
CDP 10J-09/04/2018	BIAT	5.11	1	499,433.027	499,546.293	0.17

Les certificats de dépôt émis par la « Banque Internationale Arabe de Tunisie » et souscrits par SICAV TRESOR bénéficient de la garantie de la « Banques de Tunisie » pour un montant égal à 30 Millions de Dinars soit 10,16 % du total actif de la SICAV TRESOR au 31 Mars 2018.

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2018, à **2,325,907.411 Dinars** et représentant les avoirs en banque.

PR2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.01.2018 au 31.03.2018 à **1,137,601.147 Dinars**, contre **437,786.954 Dinars** du 01.01.2017 au 31.03.2017 et se détaillant comme suit :

REVENUS	du 01.01.2018 au 31.03.2018	du 01.01.2017 au 31.03.2017	31/12/2017
Revenus des Bons du Trésor à Court Terme	5,075.198	4,357.697	26,608.645
Revenus des Certificats de Dépôt	1,132,525.949	433,429.257	2,429,354.277
Revenus des autres valeurs (Dépôt à terme)	0.000	0.000	129,853.918
TOTAL	1,137,601.147	437,786.954	2,585,816.840

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.01.2018 au 31.03.2018 à **366,623.436 Dinars** contre **447,306.476 Dinars** du 01.01.2017 au 31.03.2017 et se détaillant comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01.01.2018 au 31.03.2018	Du 01.01.2017 au 31.03.2017	31/12/2017
Rémunération du gestionnaire	146,649.374	178,922.590	667,083.379
Rémunération du dépositaire	73,324.688	89,461.296	333,541.706
Rémunération des distributeurs	146,649.374	178,922.590	667,083.379
Total	366,623.436	447,306.476	1,667,708.464

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.01.2018 au 31.03.2018 à **91,204.900 Dinars**, contre **383,501.126 Dinars** du 01.01.2017 au 31.03.2017 et se détaillant comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01.01.2018 au 31.03.2018	Du 01.01.2017 au 31.03.2017	31.12.2017
Redevance CMF	73,323.432	89,458.590	333,531.963
Impôts et Taxes	8,000.368	9,637.406	36,727.783
Contribution exceptionnelle	0.000	274,667.850	1,113,930.800
Rémunération CAC	6,788.610	6,075.630	25,301.593
Jetons de présence	1,479.420	1,479.420	5,999.870
Charges Diverses	1,613.070	2,182.230	3,743.906
Total	91,204.900	383,501.126	1,519,235.915

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2018 à **197,943.511 Dinars**, contre **540,930.548 Dinars** au 31.03.2017 et s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	31.03.2018	31.03.2017	31.12.2017
PA1	Opérateurs créditeurs	125,638.216	155,695.944	129,481.069
PA2	Autres créditeurs divers	72,305.295	385,234.604	93,553.159
	TOTAL	197,943.511	540,930.548	223,034.228

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 31.03.2018 à **125,638.216 Dinars** contre **155,695.944 Dinars** au 31.03.2017 et se détaillant comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 31.03.2018	Montant au 31.03.2017	31.12.2017
Gestionnaire	50,255.287	62,278.377	51,792.425
Dépositaire	25,127.642	31,139.190	25,896.219
Distributeurs	50,255.287	62,278.377	51,792.425
Total	125,638.216	155,695.944	129,481.069

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31.03.2018, à **72,305.295 Dinars** contre **385,234.604 Dinars** au 31.03.2017 et se détaillant comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 31.03.2018	Montant au 31.03.2017	31.12.2017
Etat, impôts et taxes	21,239.979	24,349.033	21,812.203
Contribution exceptionnelle	0.000	274,667.850	0.000
Redevance CMF	25,127.212	31,138.245	25,895.496
Rémunération CAC	6,623.377	34,609.904	26,955.367
Jetons de présence	7,479.128	7,479.258	5,999.708
Provision pour charges à payer	10,817.783	12,101.493	11,872.569
Dividendes à payer des exercices antérieurs	1,017.816	888.821	1,017.816
Total	72,305.295	385,234.604	93,553.159

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.03.2018 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2018 (en nominal)

- Montant : 288,908,900.000 Dinars
- Nombre de titres : 2,889,089
- Nombre d'actionnaires : 3,292

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 78,215,200.000 Dinars
- Nombre de titres émis : 782,152

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 80,129,400.000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 801,294

Capital au 31.03.2018 : 282,144,236.676 Dinars

- Montant en nominal : 286,994,700.000 Dinars
- Sommes non distribuables (*) : -4,850,463.324 Dinars
- Nombres de titres : 2,869,947
- Nombre d'actionnaires : 3,182

(*): Les sommes non distribuables s'élèvent à **-4,850,463.324 Dinars** au 31.03.2018 et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-4,865,159.366
1- <u>Résultat non distribuable de l'exercice</u>	-17,705.265
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	-16,950.515
+/- values réalisées sur cession de titres.	-754.750
2- <u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	32,401.307
Aux émissions	-1,319,584.983
Aux rachats	1,351,986.290
Total sommes non distribuables	-4,850,463.324

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables de la période correspondant au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV TRESOR et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31.03.2018 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	2,742,319.076
Régularisation du résultat distribuable de la période	-34,276.583
Résultat distribuable de l'exercice clos	10,170,574.735
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice clos	-67,386.344
SOMMES DISTRIBUABLES	12,811,230.884

4. AUTRES INFORMATIONS

4-1 Données par action	31.03.2018	31.03.2017
Revenus des placements	1.115	1.096
Charges de gestion des placements	-0.128	-0.127
Revenus net des placements	0.987	0.969
Autres charges d'exploitation	-0.032	-0.109
Résultat d'exploitation	0.956	0.860
Régularisation du résultat d'exploitation	-0.012	-0.003
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	0.944	0.857
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0.012	0.003
Variation des +/- values potentielles/titres	-0.006	-0.050
Plus ou moins-values réalisées sur cession titres	0.000	0.000
RESULTAT NET DE LA PERIODE	0.949	0.809

4-2 Ratio de gestion des placements	31.03.2018	31.03.2017
Charges de gestion des placements/actif net moyen	0.123%	0.123%
Autres Charges d'exploitation/actif net moyen	0.031%	0.106%
Résultat distribuable de la période/actif net moyen	0.922%	0.834%
Actif net moyen	297,366,419.487	362,803,279.953

4-3 Rémunération du gestionnaire , du dépositaire et des distributeurs

4.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV TRESOR est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1er avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV TRESOR ;
- La gestion comptable de SICAV TRESOR ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles

En contrepartie de ses prestations la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, payée par SICAV TRESOR en faveur de la BIAT ASSET MANAGEMENT, en la portant de 0,15% TTC à 0,20% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

4.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV TRESOR. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV TRESOR ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,15% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV TRESOR, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,15% TTC à 0,10% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

4.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV TRESOR et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

4.4 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1er janvier 2016.